

**DEMANDE D'ANNULATION AVEC OU SANS
REMBOURSEMENT D'UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026**

(La liste des formations concernées par la demande est jointe en annexe)

IMPORTANT : Les demandes d'annulation avec remboursement des droits d'inscription ne sont pas de droit, elles sont soumises à la décision de la Commission exonération-annulation-remboursement qui peut accepter ou refuser la demande.

Pour rendre ses avis, la commission considérait notamment :

- Les ressources financières de l'étudiants et de sa famille ;
- La réussite pédagogique (résultats scolaires et/ou universitaires) ;
- La situation familiale de l'étudiant ;
- Les circonstances exceptionnelles ou particulières.

N° étudiant	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Mail	
Série du bac obtenu	
Année d'obtention du bac	
Intitulés de la/des formation(s) suivie(s) pour laquelle vous demandez une annulation d'inscription et/ou remboursement	
Nom de votre composante	

Motif de votre demande :☐ **Inscription dans un autre établissement dans le même diplôme** (joindre obligatoirement un certificat de scolarité justifiant votre inscription dans l'autre établissement).☐ **Inscription dans un autre établissement dans un diplôme différent** (joindre obligatoirement un certificat de scolarité justifiant votre inscription dans l'autre établissement).☐ **Autre motif** (précisez) :

--

Je sollicite par la présente demande :

☐ **L'annulation de mon inscription administrative pour l'année universitaire 2025-2026 et ne souhaite pas de remboursement des droits de scolarité.**

☐ **L'annulation de mon inscription administrative pour l'année universitaire 2025-2026 et demande le remboursement de mes droits de scolarité. Je suis bien informé(e) que le remboursement des droits de scolarité n'est pas automatique, reste exceptionnel et soumis à une décision du chef d'établissement.**

En cas de décision favorable de remboursement des droits d'inscription, qui peut être partiel, une somme de 23 € reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion.

Les demandes de remboursement suite à l'attribution de la bourse ou d'erreur de paiement ne sont pas concernées par ce dossier.

Fait à _____ le,

Signature de l'étudiant

Formations concernées par la demande d'annulation avec/sans remboursement

- Diplôme National en formation initiale (FI)
- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaire A et B (DAEU)
- Diplôme d'université (DU) en formation initiale appartenant à la liste ci-dessous des DU en formation initiale dont les inscrits sont considérés comme relevant de la formation initiale :

DU FI : les inscrits sont considérés comme relevant de la Formation Initiale et ont un statut FI	Intitulé DU
AGIR (Sciences)	PAREO (Passeport pour réussir et s'orienter)
AGIR (Sciences)	AGIR PRO
IUT de Paris Rives de Seine (SH)	DU FLaVIC (Français Langue Vivante et Culture)
SDV (Sciences)	DU Magistère européen de génétique
Physique (Sciences)	DU Magistère de Physique
Pôle FTLV	DU B - Préparation à l'entrée dans les licences scientifiques
Pôle FTLV (SEE)	DU Formation aux Humanités, Lettres et Sciences Humaines
Faculté Droit et d'Economie Gestion	Préparation IEJ à l'examen d'entrée au CRFPA (uniquement pour le public inscrit en tant qu'étudiant sous le régime de la formation initiale)